

## Langues et civilisation de l'Asie Mineure

M. Emmanuel LAROCHE, membre de l'Institut  
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

### *I. Les dialectes indo-européens d'Anatolie : essai de reconstruction*

Les méthodes de la grammaire comparée ont été appliquées au hittite par Sturtevant, Pedersen, Sommer, Kronasser, Benveniste, Kammenhuber, en n'envisageant qu'un seul état de langue, celui des textes cunéiformes impériaux, et en le rapportant à l'indo-européen théorique préalablement reconstruit sur la base du sanskrit, du grec, du latin, etc. Entre ces deux termes, on placera désormais un anatolien commun, dont la restauration peut et doit être entreprise en synchronie et en diachronie. Mais la difficulté propre à cette tâche réside dans le fait que les divers secteurs de la linguistique asiatique sont très inégalement élaborés. On abordera le thème par sa face la mieux apprêtée : le système nominal et la flexion.

1. *De la nomenclature des langues* : chaque groupe pose des problèmes philologiques particuliers. On a énuméré les langues dites « cunéiformes » du second millénaire, désignées en hittite même par des adverbess linguistiques en *-ili* : *luwili* « à la manière des Louvis », *pabilili* « en babylonien », c'est-à-dire en « akkadien ». Il y a les langues non-indoeuropéennes, qui n'interviennent ici qu'à titre de substrat et d'adstrat : hattî, hourri. Les langues indoeuropéennes se répartissent, actuellement, en trois rameaux : le « nésien » (*Nesili*) ou langue de Nesa (site probable : Kaneš = Kültepe, près de Kayseri) : dialecte de la Cappadoce centrale, devenu langue vernaculaire de l'Empire hittite, et qui n'a pas survécu à sa chute. — Le « kanésien » n'est qu'un état ancien du « nésien » ou hittite. — Le louvite est une langue anatolienne parallèle, dans son développement, au hittite-nésien, mais plus largement répandue sur la partie occidentale et méridionale du continent. Il est exploitable sur le plan comparatif, mais son lexique est encore rudimentaire (déchiffré à 40 % environ) ; il refuse souvent son témoignage. — Les données hiéroglyphiques appartiennent de fait au louvite, mais elles exigent

une interprétation des graphies qui réduit souvent leur valeur, en multipliant les inconnues. — Le lycien, dernier avatar du louvite, apporte désormais une contribution modeste, mais positive : paradoxalement, c'est la langue la moins connue qui révèle au mieux l'état *phonétique* de la famille entière. — La mise en place du lydien n'est pas faite.

2. *Kanisien et vieux hittite*. L'identité des deux langues doit encore être démontrée directement. Sur cette question, de graves confusions ont longtemps dominé et ne sont pas dissipées. Cela tient surtout à une méconnaissance du vieux hittite de la part des assyriologues travaillant sur le matériel de Kültepe. Mais aussi, c'est la conséquence d'un fait historique : les éléments indigènes repérables dans l'assyrien de Kaneš sont hétérogènes, les uns dérivant du substrat hattî préhistorique, les autres de l'anatolien commun de souche indo-européenne. D'où la théorie sûrement erronée d'un proto-louvite, qui n'a rien à faire ici, et qui a seulement brouillé les données les plus claires. Ces éléments indigènes se classent en trois groupes à traiter séparément : les noms divins, l'onomastique personnelle, et le lexique. — Pour les noms divins, on a renvoyé à l'étude du panthéon de Kaneš, dans le cadre de l'autre conférence. — L'onomastique personnelle, non assyrienne, montre qu'une très forte proportion des indigènes kanisiens porte simplement des noms hittites, de ceux que les sources impériales attestent à haute époque, avant l'intrusion louvite du XIII<sup>e</sup> siècle. Ils se groupent en séries : noms en *-uman* d'origine ethnique et géographique, noms en *-ahsu*, féminins en *-ahsusar*, de structure et d'étymologie hittites, noms en *-il* d'origine hattî, noms empruntés au vocabulaire commun du hittite.

L'examen critique des termes indigènes contenus dans le matériel assyrien a été entrepris par Bilgiç, *Appellativa*, 1954. Une revue de ses listes fait apparaître : une dizaine de mots sûrement hittites, une dizaine de mots peut-être hittites ou anatoliens, un résidu sans attache connue.

3. *Caractères généraux des langues anatoliennes*. Leur unité et leur spécificité se définissent par deux principes corrélatifs : 1. Les catégories grammaticales, la construction de la phrase, la phonologie du hittite, pris comme terme de référence, se retrouvent dans toutes les autres langues. 2. Les caractères communs aux langues anatoliennes ne se retrouvent nulle part ensemble dans aucun autre groupe indo-européen, mais se retrouvent tous, isolément, dans l'un ou l'autre de ces groupes.

De là découle la définition de l'anatolien commun comme un dialecte unitaire, au même titre que le grec ou que le germanique commun. Pour obtenir une description correcte de cet anatolien, il faut se libérer, au moins en partie, de la terminologie gréco-latine, et présenter les éléments du discours

en termes fonctionnels : désignants, qualifiants, référants, ligateurs, localisants, subordonnants. A chacune de ces fonctions correspondent des systèmes morphologiques parfaitement clairs et élaborés. Ainsi, on abandonnera la distinction fondamentale des thèmes nominaux en thématiques et athématiques, puisque tout le système nominal, englobant substantifs et adjectifs (avec les participes), obéit à un seul paradigme. Dans la flexion, on retiendra les termes d'accusatif, datif, ablatif, mais on redéfinira le nominatif par opposition à l'« ergatif » et au vocatif ; le génitif anatolien ne répond qu'en partie à l'image du génitif latin ou indo-européen. Il y a un directif ailleurs disparu ; l'instrumental est mieux caractérisé en hittite que partout ailleurs.

Le fondement structural du nom anatolien est une classification binaire en animé et inanimé. Toute la syntaxe en dépend, et les notions de masculin, féminin, neutre sont ici dénuées de contenu. L'inanimé est « vivant », il produit des dérivations abondantes. La langue opère sans effort le transfert d'un nom d'une classe à l'autre, à l'aide de procédés spéciaux : suffixes, composition, etc. Ce système nominal correspond à un classement binaire du verbe en actif et « non-actif », d'où procèdent les trois seuls types de phrases possibles.

#### 4. *Le problème de la « thématisation »*

La comparaison des thèmes nominaux hittites et louvites fait apparaître une opposition de vocalisme non radical qui est un trait essentiel de la langue, et qui doit être interprétée sur le plan fonctionnel, non en termes de phonétique historique. A hitt. *-a-* répond le louv. *-i-*. L'opposition a toujours été sentie comme une « tendance » de chaque dialecte, sous l'effet de substrats étrangers, d'ailleurs indéfinis. En réalité, une étude attentive permet d'établir les points suivants : 1. L'addition, en hittite, d'un *-a-* à un thème primitivement consonantique est la marque de l'appartenance de ce terme à la classe des animés ; 2. L'addition d'un *-i-*, en louvite, et dans les mêmes conditions, joue exactement le même rôle ; 3. *a* et *i* sont des développements parallèles de fonction morphologique semblable ; ils se sont produits, en hittite, au début de l'époque historique, en louvite au cours de la préhistoire commune aux trois dialectes attestés (plus récents que le hittite en chronologie absolue). L'étude détaillée du processus est rendue possible par les nombreux emprunts faits du hittite au hattî, principalement des toponymes et des théonymes : *Ḫattuš-a*, *Nerikk-a*, *Kattaḫ-a*. Le kanisien et le vieux-hittite sont contemporains de ces emprunts, qui s'étendent à la masse des noms de personnes « primaires », du type de *Kukku(w)-a*, *Kapzi(y)-a*, *Ḫuzzi(y)-a*. Plus tard, dans les temps historiques, la « thématisation » demeure la règle en matière de naturalisation de noms orientaux (sumériens, akkadiens, hourrites, cananéens). Les exceptions confirment la règle : ce sont les noms à

dentale déjà connus par le kanisien, qui maintiennent la flexion « consonantique » propre aux animés : noms d'action en *-at-*, et en *-t-*, participes en *-ant-*.

Il en est résulté qu'un nominatif hitt. à consonne est un inanimé : *nebis* « ciel », *hurkel* « crime », *sehur* « urine », *laman* « nom », *happir* « marché ». Les noms propres entrent naturellement dans la classe animée, sauf les noms de pays (« pays » hitt. *udne* est inanimé, « ville » *happira* est « animé »). Ces faits proto-historiques et historiques concordent avec ce que l'on observe dans le traitement des anciens thèmes consonantiques hérités de l'indo-européen : ils reçoivent la voyelle de flexion. Ainsi ieur. \**pod-* > hitt. *pad-a* « pied » ; ieur. \**hab-* « fleuve » > hitt. *hab-a-*, etc.

L'usage de l'affixe *-i-* en louvite et sa fonction coïncident avec ceux du hitt. *-a-* : ex. *hab-i* « rivière », *pad-i* « pied », suff. féminin *-sar-i-*, etc. Exemple remarquable : le nom de la « terre », primitivement inanimé, de forme ieur. \**dheghom* (tokh. *tkam*) : hitt. inanimé *tegan*, devenu animé par la composition de *dagan-ziba-*, louv. \**tegam-i-* d'où régulièrement *tiyami-*. Dans les adjectifs radicaux, primaires, et dans les dérivations adjectivales, l'addition de *-i-* se limite aux cas directs de l'animé. Flexion nom. en *-is*, acc. en *-in*, « neutre » sans *-i*, gén. en *-ass-i-*, participes en *-mi-* et *-ma-n*, etc. Les nom. sg. en *-ant-i-s*, pl. *-ant-inzi* du louvite poussent l'extension de la voyelle plus loin encore que le *-a* hittite : en face de l'« ergatif » *parn-ant-s* du hitt. on a louv. *parn-ant-i-s*. De l'ancien inanimé *nakkus* « objet du dommage » le louv. tire un animé *nakkus-i-* « substitut vivant, bouc émissaire ». En résumé, l'*-i-* des noms animés louvites est la réplique de la fonction sujet/objet dans les phrases verbales transitives ; il est, comme l'animé hittite en *-ant-s*, exclu des phrases de type passif/intransitif.

##### 5. Un problème de substrat : les ethniques

On appelle « ethnique », stricto sensu, un adjectif ou un nom dérivé d'un nom géographique et désignant une personne d'après son habitat réel ou supposé. Un rapide aperçu des formations ethniques en français, en latin, en grec et dans d'autres langues, montre que plusieurs suffixes à la fois peuvent, concurremment, former de tels dérivés : *Paris-ien*, *Marseill-ais*, *Chin-ois*, *Rom-ain*. Chacun de ces morphèmes existe d'autre part, dans la langue, comme indice d'adjectifs relationnels : *physicien*, *châtelain*, *bourgeois*. Ce statut est aussi celui des ethniques dans l'ancienne Asie Mineure, où, comme en Europe médiévale, plusieurs suffixes agissent en même temps, signes d'un conglomérat ethnique : hattî *-il* ; hourrite *-hi* ; hitt. *-uman* ; louv. *-wanni*. Ces suffixes, en outre, s'ajoutent à des toponymes de toute origine linguistique, mésopotamiens, syriens, indigènes. On se gardera désormais de conclure de ces ethniques à la nature préhistorique du toponyme de base : *Hattus-umna-*

« Hattousien » est hittite, mais *Hattus* ne l'est pas ; louv. *Ninuwa-wanni*  
« Ninivite » est l'ethnique louvite normal du nom de la capitale assyrienne.

*-uman* et *-wanni-* sont les produits attendus, chacun selon les traitements phonétiques dialectaux, d'un préhistorique *\*-uwan*, dont l'étymologie est inconnue. Que l'on n'en découvre aucune trace en indo-européen est un fait qu'on peut interpréter de diverses manières : soit en invoquant l'absence de données géographiques pour tout ce qui touche à l'habitat primitif du groupe pris dans son ensemble, soit en supposant (ce qui revient presque au même) que les Anatoliens venus du Nord ont emprunté sur place un suffixe d'ethnique déjà répandu. On aurait donc bien ici un substrat, différent du hattit *-il* (qui est un suffixe d'adjectif relationnel) ; un témoin d'une aire linguistique inconnue, non forcément « proto-louvite ». Certains ont contesté le traitement *-uw-* > *-um-* du hittite ; une revue des formations nominales et verbales infirme ces doutes. — Dans les documents néo-louvites à hiéroglyphes, les confusions graphiques embrouillent les faits, et rendent les lectures des vocalismes très incertaines ; mais quelques faits lyciens confirment le suffixe *-wanni-* du louvite ancien.

Dans une étude d'une prescience admirable, le grand De Saussure avait montré que le suffixe « grec » en *-ēnos* d'époque post-classique et hellénistique devait être rapporté, non pas à un emprunt iranien, mais à un substrat « asiatique » inconnu, proche de la Phrygie et de la Lycie. Il est désormais possible de montrer que le grec a en effet possédé, sous deux formes successives, le même suffixe louvite d'ethnique, d'abord comme *-won-es*, ensuite comme *-ēnos*. Et l'histoire ininterrompue de la tradition louvite dans l'Ouest anatolien permet de reconstruire un stemma de ces ethniques, excluant le hittite lointain au profit du seul dialecte qui soit entré en contact avec les Grecs de la colonisation égéenne, Achéens, puis Ioniens. Du même coup l'idée de rapprocher le suffixe hitt. en *-umna-* des formations italiques qui lui ressemblent paraît devoir être définitivement abandonnée.

## 6. *La flexion nominale de l'anatolien*

Prises en elles-mêmes, sans intervention extérieure, les flexions nominales du hittite et du louvite sont fondées sur la distinction des classes génériques évoquée plus haut, animé et inanimé, et sur les fonctions que les cas assument dans l'agencement de la phrase. C'est pourquoi l'utilisation des cadres latino-classiques serait ici inopportune. Ces langues possèdent trois groupes de formes fléchies : a) un cas absolu identique au vocatif, qui est en fait un « dénominant » pur, sans liaison syntactique ; un nominatif sujet de verbe transitif/intransitif, dans la classe des animés ; un ergatif, secondaire par rapport aux cas obliques sur le thème desquels il est bâti, qui sert de sujet des transitifs-actifs dans la classe des inanimés ; un accusatif, marqué

seulement comme tel dans les animés, qui est objet des transitifs-actifs ; cet accusatif se confond avec le nominatif chez les inanimés ; b) un groupe de cas dits ailleurs obliques (mais cette désignation n'a aucune valeur fonctionnelle), comprenant le locatif, l'ablatif et le directif (conservé seulement en vieux-hittite) ; c) un groupe de cas « relationnels », marquant un rapport avec le verbe, ou mieux, avec le procès en général : ce sont le datif et l'instrumental ; le génitif a une place à part, et ses fonctions ne recouvrent qu'en partie les définitions traditionnelles du génitif classique.

Chacun de ces cas est marqué au singulier par une désinence distinctive, du moins dans le plus ancien état de langue, celui des tablettes en hittite archaïque ; dès l'époque classique (xiv<sup>e</sup> siècle), des convergences et des syncrétismes se produisent : le locatif ancien, sans désinence, est supplanté par un nouveau locatif en *-i*, et se confond avec le datif : évolution bien connue des autres dialectes indo-européens. L'instrumental s'échange avec l'ablatif, pour des raisons et dans des conditions précises qui n'ont pas encore été étudiées. Le directif est chassé par un accusatif de destination et par le datif.

L'histoire du génitif mérite une attention spéciale : nulle par on ne saisit avec autant de netteté sa parenté étroite avec l'adjectif qualificatif et de possession. En louvite, l'adjectif, dès la période de communauté, remplace le génitif possessif. En hittite, le génitif absolu est, dans son sens, identique à un prédicat qualitatif. Il est probable que les adjectifs anatoliens en *-assas* et en *-assis* sont des génitifs en *-as* nominalisés secondairement, par l'addition de hitt. *-a-* et louv. *-i-*.

Au pluriel règne un désordre difficile à organiser. On savait depuis longtemps que l'indo-européen primitif n'a jamais possédé un système désinentiel complet pour le pluriel ; le hittite est éclairant dans la mesure où il garde les restes d'un génitif en *-an*, qui est limité aux animés collectifs, et qui n'appartient vraiment à aucun des deux nombres. Le hittite et le louvite ont des traces manifestes de cet ancien cas dans le système des pronoms. A partir de là, les dialectes divergent, autant mais guère plus que les autres langues i.eur. ; le louvite a fabriqué des cas pluriels en ajoutant à une marque de pluriel, venue du nom. acc., les indices casuels du singulier : génitif et instrumental/ablatif.

Les actions réciproques du système nominal et du système pronominal restent à étudier de près ; on n'a pu aborder ce problème, faute d'avoir au préalable une bonne description diachronique du pronom. — En louvite commun et dans les dialectes qui en sortent, la situation du pluriel est encore compliquée par des graphies ambiguës, et par notre ignorance des données hiéroglyphiques, sujettes à un débat de pure interprétation matérielle.

## II. Religions provinciales et panthéon d'Etat dans l'empire hittite

Bien qu'une grande partie de la documentation demeure inédite, l'abondance des textes publiés permet de se faire une idée précise des éléments dont a été formée la religion des rois hittites à l'époque de son achèvement, c'est-à-dire du XVII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle. Il faut distinguer soigneusement les régions naturelles qui ont été réunies, peu à peu, en une unité politique, et qui, à l'origine, étaient peuplées par des tribus de toute provenance ; les scribes et les théologiens classent eux-mêmes leurs divinités par villes, villages, et pays. Il apparaît vite, à l'analyse des textes, que les cercles divins sont entrés dans le panthéon royal au fur et à mesure de l'annexion ou de la fédération des provinces. Toutefois, s'il est vrai que la grande prière de Muwatalli (CTH 381) énumère des centaines de figures divines en une suite de 55 paragraphes consacrés chacun à une ville et à ses dieux, il n'en reste pas moins que l'ordre d'énumération n'a rien à faire avec un ordre géographique quelconque. C'est un point important à noter, que plusieurs historiens de l'Asie Mineure ont eu le tort de négliger. On passe donc du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, avec sauts d'un extrême à l'autre sans transition. Le principe de classement, s'il y en eut, devait être celui de l'importance relative des cultes, du moins aux yeux des fonctionnaires royaux qui se chargèrent de composer la liste. Seules les chroniques royales, parce qu'elles narrent le détail de campagnes militaires, suivent nécessairement un itinéraire. A fortiori ne peut-on utiliser les petits fragments dispersés, et conclure de la proximité textuelle au voisinage géographique.

La notion de « divinité » s'exprime clairement, dans toutes les langues asianiques actuellement connues, par un terme opposant le divin à l'humain, sans l'intermédiaire d'aucune démonologie, sans trace d'aucune héroïsation. Le hattî, langue du substrat pré-hittite, dit *ašhab* (mot sans rapport, quoi qu'on ait dit, avec le cassite *mašhu*), généralement précédé du préfixe *wa-* marquant l'animé collectif. Le hurrite a *eni*, et, comme les autres langues, ne distingue pas grammaticalement « dieu » et « déesse ». Partout, « déesse » s'exprime à l'aide d'une juxtaposition, ou d'une composition du type « divinité + femme ». — Le hittite *siunis*, avec son groupe de dérivés, se rattache directement à l'i.eur. \**dyu-* (*Zeus*, etc.) ; c'est un adjectif : « divin », comme le latin *divinus*. Le louvite *massanis*, commun aux trois branches de cette langue, est d'origine inconnue ; comparer une situation semblable en grec, avec l'énumématique *théos*. Tous ces mots désignent un être différencié, anthropomorphe dans sa représentation, annexé à une famille, pourvu d'un temple, d'une statue, d'un clergé. Mais des habitudes sribales héritées de Babylone ont généralisé l'emploi du déterminatif divin devant toutes les notions conçues comme sacrées, depuis les éléments du monde physique (ciel, terre, eaux, montagnes, etc.) jusqu'aux instruments du culte, aux meu-

bles, à tous les attributs de la divinité matérielle. L'acte mental opérant la sacralisation momentanée de l'objet inerte a son expression linguistique dans le passage du mot d'une classe à l'autre, ou dans la composition du mot \**sibas* « génie, esprit ». Par ex., le « verrou », humble réalité de genre inanimé, devient masculin lorsqu'il est invoqué au vocatif ; on connaît des faits analogues dans les autres langues indo-européennes. Ils ont souvent été méconnus en hittite, où les descriptions alignent des séries de « dieux » qui ne sont rien, à tout prendre, que des objets enveloppés dans l'aura divine.

Le groupement divin ou « cercle », concept familier au Hittite, se dit *irhas*, littéralement « frontière, liste » ; son synonyme *kaludis* est sans doute un emprunt à une langue cappadocienne, non indo-européenne. Notre notion de « panthéon » correspond au hittite « dieux de la ville, du pays, tous les dieux ». Le panthéon global reçoit l'offrande au même titre que chaque dieu personnel.

L'enquête détaillée a porté sur quelques systèmes bien documentés : 1) dieux du Pala, pays voisin du Hatti ; 2) canon traditionnel des dieux du Hatti primitif, adopté par les vainqueurs et dont le prestige s'est maintenu jusqu'à la fin de l'Empire ; 3) dieux de la ville de Kaneš, seul centre religieux où se soit imposée la langue hittite-nésienne ; 4) dieux de Hubesna, dans le Sud-Ouest taurique, en pays louvite ; 5) liste officielle des dieux de l'Empire, à extraire des traités et des protocoles royaux.

1) Dieux du Pala. La confrontation de tous les fragments utiles établit une liste invariable dans sa nature et son organisation interne, mais qui se présente avec des variantes graphiques très instructives : — (1) *Zaparwa* est le nom pala du dieu de l'orage. — (2) *Katahriburi* est une déesse céleste. — (3) Le Soleil pala, *Tiyaz*, porte une épithète d'origine hattie, *wašhulaššaš*. — (5) *Ḫašammili*, dieu hattie, est une variante de *Ḫašmaiu*. — (6) *ḫašawanza Kammamas* alterne avec <sup>a</sup>KAL/*Inaras*, ce qui assure son genre féminin et sa nature. — (8) *Ḫilanzipas* et *Ḫilassis* ne sont qu'une seule et même hypostase du *ḫilas* ou « portail ». — (9) *Kuwassas* pourrait être la lecture de *GUL-assas*. — Les n<sup>os</sup> 10 et sq., *Ulaliyantigas*, *innarawantes* et *assanuwandas* sont des abstractions hittites. Les apports hattie et i.eur. dans la construction de ce panthéon particulier paraissent s'équilibrer. Les dieux et les déesses alternent, sans que l'on puisse décider s'il s'agit de véritables parédries. Sur ce point, les systèmes hattis empruntés par les Hittites divergent profondément.

2) Une analyse minutieuse de la plus longue liste d'origine hattie, celle que contient la fête « de la lune et du tonnerre mêlés », récemment publiée, a montré que l'on a affaire à un syncrétisme tardif, fabriqué après coup par des théologiens de Hattusa, sur la base d'une documentation lacuneuse, et



d'une méconnaissance de la langue morte qu'ils pratiquent. Par un curieux concours de circonstances, nous sommes mieux équipés que les Hittites du XIII<sup>e</sup> siècle pour manipuler ces faits ; nous possédons en effet des fragments rédigés à haute époque, qui nous permettent de corriger et redresser des contre-sens manifestes. — La liste en question résulte de la confrontation des rituels KUB 32, 135 + KBo 21, 85 + 8, 109 et de ses duplicats : KBo 20, 70 + 21, 88, et KBo 20, 63. Elle comporte 29 entrées ; un fragment parallèle en langue hittite est IBoT 1, 29 Verso 63 sqq. Plusieurs équations graphiques se dégagent de ces combinaisons, certaines bien connues (par ex. *Wurukatte* = ZABABA), d'autres nouvelles et surprenantes : *Taparwaššu* = *Taru* = dieu de l'orage ; *Kammamma* = <sup>a</sup>KAL ; *Kattelli-Kamma* = <sup>a</sup>KAL.LUGAL, avec une reconstruction fautive du nom hattî ; la variante difficile *Taḥankulla* = *Ankulla* ; *Ḫanikkuil* = *Ankuwas Kattahhan* ; les noms du « ciel » et de la « terre » : *Iyaḥšul* et *Ištarazzil* ; la graphie <sup>a</sup>*Ḫattušantewašhab* pour *Ḫattušaš* DINGIR<sup>mes</sup> « les dieux de Ḫattuša » ; etc.

A cette liste correspond, partiellement, le canon des dieux hattis restauré par les derniers rois, depuis Tudḫaliya IV.

3) Les dieux de Kaneš sont des isolés ; il n'est nullement assuré que les noms divins dont les rituels nous assurent l'identité kanisienne aient jamais constitué un système. La plupart d'entre eux ne nous sont connus que par le biais de l'onomastique théophore. Kaneš n'était plus, sous l'Empire, une capitale religieuse, mais seulement, semble-t-il, un grand comptoir commercial et un chef-lieu administratif. Parmi les dieux que célèbrent les « chanteurs de Kaneš », on retrouve des personnalités bien connues en Hatti et aussi des noms divins hittites à peine représentés à la capitale. Les sources paléo-assyriennes sont à cet égard suspectes et doivent être accueillies avec réserve.

4) Les dieux de Hubesna, la future Kubistra = Hérakleia d'époque gréco-romaine, réunit des divinités hittites dans un ordre aberrant, marque de leur origine louvite ; le système englobe des montagnes du voisinage, et l'intérêt majeur de la liste (fournie par la fête de déesse *Ḫuwassanna*) consiste en ceci qu'elle recouvre une autre documentation voisine, celle des autels hiéroglyphiques d'Emirgazi. Les deux séries de documents se prêtent bien à un essai d'exégèse mutuelle.

5) La grande liste officielle des dieux témoins des traités devait être d'abord établie dans tous ses détails, par un examen des seize versions connues. La plus longue, celle du traité mittanien de Mattiwaza, énumère 80 divinités : les unes sont de circonstance, et caractérisent les versions « syriennes » ; d'autres, dispersées dans la masse ou insérées à des places bien définies,

révèlent l'importance de l'impact hourrite sur la religion de la dynastie impériale, ainsi que le puissant travail de syncrétisme réalisé à Hattusa par des théologiens fort bien renseignés sur le statut et le caractère propre des dieux d'importation. — Une fois opérée l'analyse « structurale » de ce rassemblement, dont la date de composition remonte au moins au xv<sup>e</sup> siècle, il est loisible de comparer les versions tardives, les remaniements, les additions et omissions, les déplacements propres au canon officiel, à la veille de la catastrophe finale. Dans l'ensemble, le panthéon impérial s'est enrichi au cours du temps par addition de nouveaux venus. Aucune des grandes divinités primitives ne manque à l'appel, mais bien souvent il est difficile de déceler sa présence sous un déguisement sumérographique ou derrière une assimilation imprévue. *L'interpretatio hittitica* des cultes antiques est résolument fonctionnelle.

#### PUBLICATIONS

— *Un syncrétisme gréco-anatolien : Sandas - Héraclès (Les syncrétismes dans les religions grecque et romaine, Colloque de Strasbourg, 1973, p. 103-114).*

— *Les hiéroglyphes d'Altintepe (Anadolu, XV, Ankara, 1973, p. 55-61).*

— *Fleuve et ordalie en Asie Mineure hittite (Festschrift Heinrich Otten, Wiesbaden, 1973, p. 179-189).*

— *Catalogue des textes hittites, 1<sup>er</sup> suppl. (Rev. Hitt. Asian., XXX, 1972-73, p. 94-133).*

— *Etudes hourrites (Rev. Assyriologie, 67, 1973, p. 119-130).*

— *Leçon inaugurale faite le 29 novembre 1973 : Chaire de Langues et Civilisation de l'Asie Mineure (Collège de France).*

#### MISSIONS

Participation au Colloque sur le déchiffrement des écritures et au Congrès international des Orientalistes, Paris, juillet 1973.

Direction de l'Institut français d'archéologie d'Istanbul.

Direction de la mission archéologique franco-turque de Gülnar, septembre 1973.

Communication au Colloque d'histoire des religions de Besançon, octobre 1973.

Communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, février 1974 : *La version lycienne de la trilingue du Létôn*.

Conférence au Centre d'études françaises d'Istanbul, mai 1974.